

Sujet : [INTERNET] Ferme Eolienne de Jarrie-Audouin

De : "LE BRUN, Maxime (NIORT)" <maxime.lebrun@colas.com>

Date : 24/03/2021 14:15

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les structures de production d'énergie éolienne rendent concrètes les solutions aux besoins de transition énergétique nécessaires à l'évolution de la société.

L'accord de Paris adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties lors de la COP 21 en décembre 2015 est une chance unique qu'il faut saisir.

L'enjeu environnemental fait partie désormais de notre quotidien.

Il est important de souligner que :

- En France, on constate une véritable **dynamique d'emploi** autour des fermes éoliennes dans les secteurs génie civil, routiers et électrique. La filière française a compté environ 20 000 emplois directs en 2020.

- Pour notre société **COLAS**, entreprise routière en charge notamment des terrassements, création et renforcement de chemins, la construction d'un parc éolien de 9 éoliennes représentent environ **9 emplois temps plein** sur une année (soit 13% de nos effectifs), sans compter les sous-traitants, locatiers, fournisseurs, carrières et commerces/restaurants que nous faisons vivre grâce au chantier.

- Cette activité représente environ **17% de notre Chiffre d'Affaires**. Nous constatons que le **marché de l'éolien est un vrai marché, mature, porteur, professionnel et pérenne**.

Il est à noter également que ces emplois concernent également l'entretien . Pour 6 éoliennes, c'est le poste d'un jeune qui s'installe avec sa famille pour y vivre et qui contribue à dynamiser son territoire. Ce sont aussi des équipes qui se déplacent pour l'entretien périodique sur des durées allant de quelques jours à quelques semaines, qui font vivre divers commerces, hôtels et restaurants. A la clé ce secteur peut générer un potentiel d'emplois indirects et induits liés à la conception, la construction, la maintenance et l'ingénierie...et devenir un vivier de compétences nouvelles pour la jeune génération.

De plus, en général, l'implantation d'un **parc de 9 éoliennes génère 550 000 euros de ressources fiscales par an**, dont 70 % reviennent aux communes, 27 % au Conseil départemental et 3% à la Région, qui peuvent ensuite **réinvestir dans les infrastructures**, accordant donc de nouveaux marchés publics sur lesquels nous pouvons éventuellement travailler.

Nous sommes ainsi **très favorable** pour une implantation de parcs éoliens de ce type sur notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.



Maxime LE BRUN
Chef d'agence
Tél. 0549080658 - **Mobile** 0659722691
maxime.lebrun@colas.com

COLAS FRANCE - ETABLISSEMENTS DE NIORT ET AIRVAULT

582 route de Paris - 79182 CHAURAY CEDEX
<http://www.colas.com>

